

**Vers une société durable et inclusive :
les mouvements sociaux comme force de changement social**

Colophon

Vers une société durable et inclusive : les mouvements sociaux comme force de changement social.

Auteurs: Gijs Justaert et Thierry Manhaeghe

Edité par:

vzw Wereldsolidariteit-Solidarité Mondiale asbl
579 Chaussée de Haecht
1030 Bruxelles
Belgique

Tél: +32.(0)2.246.36.71

Fax: +32.(0)2.246.38.85

www.solmond.be

Mise en page: Gevaert Graphics

Impression: Gevaert Printing

© Janvier 2013, WSM

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Direction générale Coopération au Développement (DGD). Imprimé sur papier recyclé.

**Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT** 

Une version digitale de la présente publication est disponible sur le site web : www.solmond.be.

Toute reproduction complète ou partielle du présent document est autorisée à condition que WSM soit mentionnée comme auteur. Merci de nous envoyer une copie de la publication imprimée ou un lien vers l'article en question.

I. Introduction

Depuis 2008, Solidarité Mondiale s'est beaucoup engagée dans l'analyse thématique et la capitalisation des expériences de son réseau autour de ses thèmes clé, notamment la protection sociale et les droits du travail, avec une attention particulière pour l'économie sociale, les jeunes et le genre. Cela a mené à une réflexion plus profonde sur la nature du développement que nous voulons comme mouvement social, et sur le rôle que les mouvements sociaux y jouent.

Le mot « développement » doit être pris ici au sens le plus large : il s'agit de la direction dans laquelle une société veut évoluer, dans un sens positif (plus de justice sociale et de solidarité, et donc moins de pauvreté, d'exclusion sociale, d'inégalité et de vulnérabilité), ou dans un sens négatif (moins de justice sociale et de solidarité et donc plus de pauvreté, d'exclusion sociale, d'inégalité et de vulnérabilité). Le développement n'est donc pas un résultat déterminé et bien défini que nous pouvons dicter. Au contraire, pour Solidarité Mondiale et son réseau, le développement est un processus dynamique, qui est en devenir constant et évolue incessamment, dans un sens positif ou négatif. Dans cette optique, nous parlons ainsi de « processus de développement », comme un processus qui donne une orientation à la société.

Pour Solidarité Mondiale et son réseau dans le Nord et dans le Sud, le sens dans lequel cette société doit évoluer est claire : vers une **société durable et inclusive**, où la solidarité et la justice sociale sont des valeurs et des responsabilités partagées. *Durable*, parce que l'économie, l'écologie et le social doivent se développer de concert ; et *inclusif*, parce que tous les acteurs pertinents doivent pouvoir jouer leur rôle dans la détermination et la réalisation du processus de développement.

Ceci n'est pas uniquement le fondement du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique, mais constitue aussi le point de départ pour qu'avec les mouvements sociaux de par le monde, la solidarité internationale prenne forme. Plus que jamais, les mouvements sociaux sont liés les uns aux autres à travers le monde, ils livrent les mêmes combats afin d'être entendus et travaillent aux mêmes enjeux : changer, transformer la société vers plus de solidarité et de justice sociale, en une société plus durable et inclusive. Partant de la conviction de pouvoir contribuer à cette transformation de la société, Solidarité Mondiale, en tant qu'ONG du Mouvement ouvrier chrétien, œuvre à une collaboration et une solidarité internationales avec des mouvements sociaux dans le Sud, plus précisément en Afrique, en Amérique latine et en Asie¹. Le changement visé par Solidarité Mondiale et son réseau dans le Nord et dans le Sud, se focalise sur deux thèmes clé : la protection sociale et les droits du travail, avec une attention spécifique pour l'économie sociale, les jeunes et le genre.

Cette lutte pour un changement social est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Le monde actuel traverse en effet une phase de changement accéléré. Depuis 2008, différentes crises successives secouent la globalisation actuelle et son modèle de développement dans ses fondements : la crise économique et financière montre les limites du système capitaliste dans lequel l'Etat a perdu en grande partie le contrôle du marché (et de ses acteurs). Dans le même temps, une crise sociale fait rage car les Etats ne parviennent pas à partager équitablement les richesses parmi la population. La crise écologique et climatique révèle les limites des capacités de notre Terre et menace des groupes entiers de la population mondiale, à commencer par les plus faibles. Les conséquences du changement climatique ne se font pas attendre et se manifestent par des crises alimentaires successives – qui, à leur tour, posent question quant à la gestion commerciale des produits agricoles. Ces crises remettent clairement en question la légitimité des Etats de par le monde et démontrent ainsi que le politique est en crise également.

Les chiffres sont éloquentes (voir cadre 1) : la globalisation actuelle est « exclusive », dans le sens où une grande majorité de la population mondiale reste exclue du processus de développement. Pour

cette majorité, la pauvreté, l'injustice et la vulnérabilité n'ont fait que croître durant les dernières décennies, tant dans les pays mêmes que par-delà les frontières. La richesse et le bien-être créés par la globalisation bénéficient surtout à une petite minorité.

Heureusement, un grand nombre de personnes ne sont pas restées les bras croisés en acceptant d'être exclues, mais ont pris elles-mêmes leur développement en mains. Elles s'organisent dans des mouvements sociaux, afin d'imposer le respect de leurs droits et de garantir elles-mêmes leur accès à des services essentiels. Elles s'associent en mutualités, en syndicats, en organisations rurales, paysannes, ou en organisations de jeunesse, de femmes, en communautés religieuses, ... Des millions de ces initiatives collectives existent au niveau local, national et international et se sont développées en acteurs sociaux qui fournissent des services concrets et défendent les droits sociaux. Ces mouvements sociaux remplissent ainsi un rôle essentiel à l'échelle mondiale dans la construction d'une société basée sur les gens et sur les valeurs qu'ils partagent : ils « transforment », changent de cette manière la société en une société durable et inclusive, avec plus de solidarité et de justice sociale.

II. Les limites d'une globalisation exclusive

Exclusion sociale, pauvreté, inégalité et injustice

La mondialisation actuelle n'a pas éradiqué la pauvreté massive de ce monde. Au contraire, le fossé entre pauvres et riches se creuse davantage et le partage inégal de ces richesses met les sociétés sous pression permanente. Dans la globalisation actuelle, le problème de la pauvreté est toujours solidement ancré et il affaiblit la stabilité sociale d'un grand nombre de pays. C'est le cas non seulement dans le Sud, où la vaste majorité de la population vit dans l'extrême pauvreté, mais également dans le monde occidental, voire même en Europe, où près de 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté. A l'échelle mondiale, nous observons d'une part une masse énorme de « travailleurs pauvres » dotés de droits économiques, sociaux et culturels très limités, et d'autre part, une petite élite économique qui, dans le Sud également, s'approprie la majorité des revenus. Cette inégalité ne se profile pas uniquement entre le Nord et le Sud et entre les continents, mais aussi au sein de *tous* les pays : les pays « riches » industrialisés, les pays émergents ou en voie de développement, quelle que soit la distinction.

Cadre 1. Les réalités de la pauvreté et de l'inégalitéⁱⁱ

- 20% de la population mondiale doit survivre avec moins de 1,25 dollar par jour – le seuil extrême de pauvreté. Déclaration de la Banque mondiale.
- 60% de la population vit avec moins de 4 dollars par jour. Déclaration de la même Banque mondiale.
- 80% doit se satisfaire de 10 dollars par jour – toujours d'après la Banque mondiale.
- En 20 ans, les richesses mondiales ont triplé. Les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, avec les pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) possèdent ensemble environ 90% de ces richesses.
- 85% des richesses mondiales sont aux mains de 10% de la population mondiale.

Cette inégalité s'explique aussi par un manque de respect pour les droits humains en général, et les droits économiques, sociaux et culturels en particulier. La majorité de la population mondiale ne

parvient pas à imposer le respect de plusieurs de ces droits humains fondamentaux, tels que le droit au travail, la protection sociale, le droit au logement, à la santé, à l'alimentation, etc. Pourtant, les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) sont des droits humains fondamentaux et par conséquent, les Etats ont l'obligation de respecter ces droits, de les protéger et de les garantir. Pour une grande partie de la population mondiale donc, la globalisation a mené à une situation d'injustice.

La crise de la globalisation se traduit également au niveau politique. Les déséquilibres fondamentaux qu'elle crée, qui mènent à une pauvreté structurelle, à une répartition inégale des richesses et à des tensions sociales à cause du non-respect des droits fondamentaux, ont conduit à un déficit démocratique des États à travers le monde. Les 80% de la population mondiale aujourd'hui exclus, et pour qui la mondialisation n'a pas apporté plus de justice sociale ni plus de vie décente, ne se sentent pas représentés par ces Etats. Dès lors, dans de nombreux pays, ceux-ci font face à un problème de légitimité.

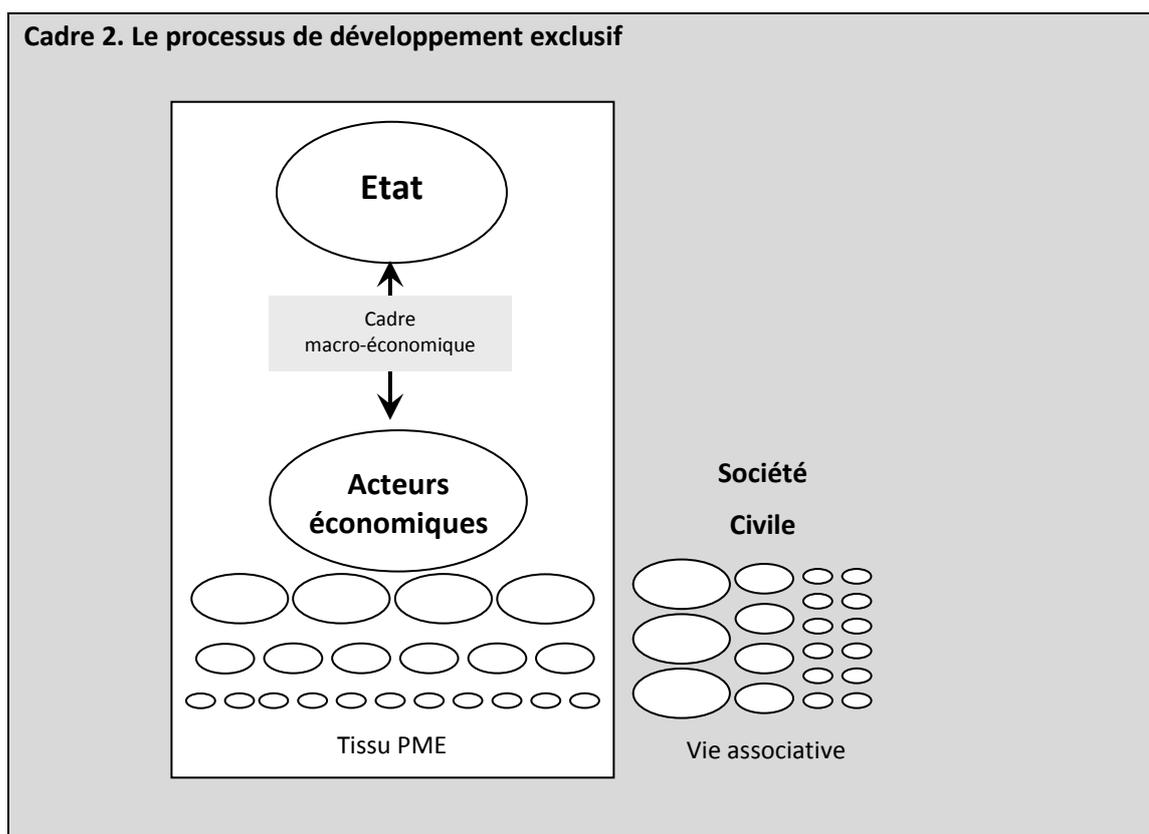
Le processus de développement exclusif de la globalisation

Les questions ainsi soulevées ne touchent pas uniquement le système actuel – on parle aujourd'hui de « crise systémique » ou « crise de modèle » – mais également les différents acteurs et leurs rapports de force qui maintiennent ce système. L'idéologie du libre marché, qui renforce les grands acteurs économiques dans leur rôle de producteurs principaux de croissance économique et de développement, définit aujourd'hui en grande partie les règles du jeu de la globalisation. Les Etats voulant profiter de la richesse créée, sont sommés de se tenir à ces règles du libre marché. Qui n'y souscrit pas, est pénalisé : ainsi, les pays qui veulent mener une politique plus écologique ou sociale se voient classer par la Banque mondiale comme « défavorables aux investissements » ou infliger une amende par l'Organisation mondiale du Commerce pour cause d'« entrave au commerce » ; les syndicats sont qualifiés de perturbateurs ; et les organisations sociales peuvent faire leur travail, voire être invitées à participer aux processus décisionnels, aussi longtemps qu'elles ne remettent pas en cause le processus de développement. Dans cette mondialisation, l'homme est réduit à une unité de main-d'œuvre et de consommation, un pion dans un jeu sur lequel il n'a aucune emprise mais dans lequel il est sensé être responsable de ses propres succès et échecs. Le marché, fait d'individualisme, de concurrence et de quête du profit, est aujourd'hui devenu la force fondatrice de la société et se manifeste à tous les niveaux de notre vie et de notre vie *en société* : au niveau économique, les mots d'ordre sont privatisation, dérèglement et flexibilité ; l'homme et l'environnement sont soumis au crédo de la croissance ; et de plus en plus, les prestations de services publics essentiels, tels que dans le secteur de la santé, de l'éducation, et de la protection sociale, sont en proie au discours néolibéral prédominantⁱⁱⁱ.

La manière dont ces différents acteurs s'articulent les uns aux autres est cruciale pour comprendre la globalisation actuelle. Celle-ci est caractérisée, comme l'indique l'analyse ci-dessus, par un processus de « développement exclusif », parce que certains acteurs, notamment les acteurs économiques, jouent un rôle crucial, tandis que d'autres, notamment les acteurs sociaux, sont exclus des processus de décision ou ne sont tolérés que pour y jouer un rôle marginal.

La contribution de ces opérateurs économiques à la prospérité d'une société est essentielle, mais elle est aujourd'hui trop éloignée de la réalité sociale, écologique et culturelle, avec toutes les conséquences qui en résultent : la déstabilisation sociale, financière et écologique suite à une mauvaise répartition des richesses créées ; les marchés financiers dérégulés, voire même devenus incontrôlables, et dont les gouvernements sont devenus en grande partie dépendants ; et une concurrence sans merci pour les matières premières et les terres fertiles. L'asservissement de la globalisation par rapport à la croissance constitue tout simplement un danger mortel pour la Terre, alors que cette croissance n'a guère amélioré le niveau de vie de la vaste majorité de la population mondiale.

Ici s'imposent quelques remarques en marge. Les acteurs économiques ne représentent évidemment pas une grande masse homogène, mais un groupe différencié. Il ne s'agit pas uniquement des grandes entreprises multinationales, mais également de tout le tissu de petites et moyennes entreprises (PME) et des « petits indépendants », qui contribuent de manière importante à la croissance économique, principalement au niveau local et national, et ce, souvent avec plus de respect pour leur impact sur l'homme et l'environnement. Ils sont souvent de toute autre nature que les entreprises multinationales, et qui plus est, les entreprises multinationales et le cadre macro-économique qu'elles ont créé mettent également les PME sous pression, dans le Nord comme dans le Sud.



La représentation schématique du cadre 2 démontre que le processus de développement exclusif est dominé par les grands acteurs économiques, soutenus par l'Etat. Pire encore, dans le processus de développement exclusif de la globalisation actuelle, **l'Etat** a lâché son rôle essentiel de régulateur de ce processus : la régulation et la redistribution par l'intervention de l'Etat sur le libre marché sont apparues insuffisantes. Les gouvernements se sont retirés de la production de biens et de services publics – parfois sous la pression de différentes institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale – et ne parviennent pas à garantir quelques-uns des droits les plus fondamentaux. Par conséquent, les Etats font face à un déficit de légitimité. Une majeure partie de population qui n'a pas ou peu accès à ces droits et ces services ne se sent pas représentée par l'Etat.

La globalisation a ancré ce processus de développement exclusif à l'échelle internationale : elle lui a donné un cadre **macro-économique**, littéralement, dans lequel les acteurs économiques internationaux peuvent agir en toute liberté, avec l'appui des États et de certaines organisations internationales telles que la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation mondiale du Commerce, qui

veillent avec vigilance au maintien de ce cadre. Ce cadre est, de surcroît, contraignant pour les autres acteurs de la société.

Cependant, le grand groupe des exclus est aussi constitué d'acteurs qui prennent leur propre développement en mains. En s'unissant en organisations sociales, ils produisent des biens et services collectifs – et sont donc aussi des producteurs économiques – et ils mobilisent de cette manière des moyens, pour vivre, voire survivre. Ils développent leur propre assurance-maladie, ou organisent des travailleurs informels en leur offrant ainsi l'accès à la protection sociale. Mais ils font cela, par la force des choses, *en-dehors* de ce cadre. Car ces organisations de la société civile ne sont que rarement ou pas impliquées dans le processus de développement de la société, voire reconnues pour leur contribution à cette construction de la société.

Ce **processus de développement exclusif** – exclusif car non participatif – ne reste pas limité aux pays aux taux de pauvreté élevés, mais il est inhérent à la globalisation actuelle et pose donc un problème mondial. Ainsi, les organisations sociales dans les pays prospères également sont de plus en plus poussées dans leurs retranchements : les syndicats défendant la répartition au bénéfice des travailleurs sont considérés comme acteurs de distorsion de concurrence, dans le monde entier ils sont exclus des zones franches et de cette manière, littéralement poussés hors du cadre ; la protection sociale est sapée sous le couvert de coûts bien trop élevés pour l'Etat et l'employeur – souvent le premier poste à être touché en temps de crise. Non seulement les mouvements sociaux, qui ont mené une lutte pendant des années, sont ainsi repoussés dans leur pré carré, mais les principes tels que la solidarité et la justice sociale sont ainsi en même temps totalement vidés de leur sens.

Il en va de même pour **la coopération au développement et la lutte contre la pauvreté**. Dans un processus de développement exclusif, la lutte contre la pauvreté n'est vue que comme une compensation pour ceux qui ne peuvent pas profiter de la création de richesses. Par la force des choses, la coopération au développement n'est donc qu'un emplâtre sur une jambe de bois : donner de l'argent ou des biens aux pauvres, sans leur donner les moyens de changer les rapports de force au sein de la société. La coopération au développement a donc un effet pervers car elle renforce le processus de développement exclusif, puisqu'elle ne s'accompagne pas de changements sociaux et n'est en conséquence ni structurelle ni durable. En outre, elle se maintient souvent au niveau local et reste liée à une atmosphère d'assistance ou de gestion de crise.

Conclusion

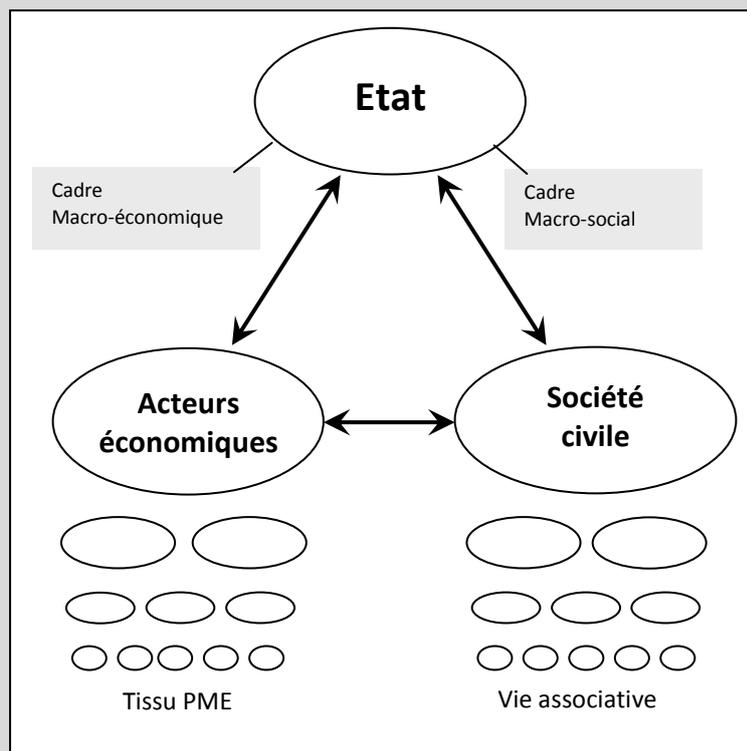
Cette globalisation, caractérisée par un processus de développement exclusif, se bute à ses limites et est remise en question pour les raisons suivantes :

- Elle est exclusive et manque de légitimité, car 80% de la population mondiale en est exclue.
- Elle est caritative dans son approche de la pauvreté, car elle ne reconnaît pas le rôle des hommes comme acteurs collectifs, organisés en mouvements sociaux et contribuant ainsi au développement social et économique et à la construction de la société.
- Elle est conflictuelle car elle est en confrontation permanente avec la lutte pour une justice sociale.

III. Vers un processus de développement inclusif de la société

Une alternative existe : un processus où non pas un cadre macro-économique contraignant, mais les personnes et les valeurs qu'elles partagent, façonnent la société. Le processus de développement illustré au cadre 3 est **inclusif**, car il se base sur la coopération et l'interaction de *tous* les acteurs dans la société.

Cadre 3. Un processus de développement inclusif



Dans ce processus de développement inclusif, les acteurs principaux travaillent ensemble au développement de la société : **tant l'Etat, les acteurs économiques que les organisations de la société civile, contribuent chacun à leur manière mais en dialogue, à la transformation vers une société durable et inclusive.**

Un Etat qui régule et organise

Un **Etat** fort joue un rôle central dans ce processus de développement. En premier lieu, l'Etat a comme tâche d'organiser le dialogue entre les différents acteurs et de couler le fruit de ce dialogue dans la réglementation (rôle régulateur). En outre, il doit veiller tant au bon déroulement de ce dialogue qu'au respect des règles fixées dans un cadre régulateur, qui est en même temps économique, écologique et social, et au sein duquel le rôle de tous les acteurs dans le processus de développement de la société est ancré de manière institutionnelle. Mais la responsabilité de l'Etat va encore plus loin. Celui-ci offre également des services publics essentiels et doit veiller, en

concertation et en collaboration avec les autres acteurs, à ce que ces services soient accessibles et abordables pour tous. Ceci est non seulement une obligation des droits de l'homme de tous les Etats du monde, mais l'accès égal de tous à ces services publics forment de surcroît la base de la légitimité de cet Etat.

Dès lors, l'inclusion, la solidarité et la justice sociale sont des valeurs partagées à la base de ce processus de développement. Elles forment une responsabilité partagée par les différents acteurs qui contribuent à la société.

Les **acteurs économiques**, dont la contribution à la création de la prospérité d'une société est essentielle, ne suivent pas, dans ce processus de développement, leur propre dogme de la croissance indépendamment des réalités sociales, écologiques et culturelles, mais au contraire, œuvrent avec et pour l'homme et la société.

L'être humain, quel que soit son rang social ou économique, qu'il soit jeune ou âgé, femme ou homme, est placé au centre dans ce processus de développement, et joue un rôle significatif comme acteur collectif représenté par les organisations de la société civile, comme acteur économique – en tant que travailleur disposant de droits et en tant que producteur de biens et services collectifs – et comme acteur politique, grâce à sa participation au processus décisionnel politique, et représenté par des mouvements sociaux.

Les **organisations de la société civile** sont impliquées et ancrées de manière institutionnelle dans le processus de développement de la société et constituent ainsi un acteur structurel aux côtés de l'Etat et du pouvoir économique. En participant au développement de la société, ils octroient aussi la légitimité à une politique inclusive et durable.

Cadre 4. "Les organisations de la société civile"

Les organisations que nous appelons ici « de la société civile » sont constituées de la multitude d'initiatives collectives de nature locale, nationale ou internationale. Dans le contexte du débat international autour de l'efficacité du développement, les acteurs de la société civile ont élaboré une définition acceptée au niveau international, à laquelle nous souscrivons ici : « *On peut définir les OSC comme englobant la totalité des organisations à but non lucratif et non étatiques, en dehors de la famille, dans lesquelles les gens s'organisent pour satisfaire des intérêts et des valeurs communs dans le domaine public. Cela couvre tout une gamme d'organisations : tant les organisations mutualistes, que les organisations basées sur la défense d'une cause particulière, et celles axées sur le service. On y compte les organismes communautaires et les associations villageoises, les groupes environnementalistes, les groupes de défense des droits de la femme, les associations d'agriculteurs, les organismes confessionnels, les syndicats, les coopératives, les associations professionnelles, les instituts de recherche indépendants et les médias à but non lucratif, etc* »^{iv}.

Ces organisations de la société civile – organisations formelles et informelles « non for profit » dont l'ampleur, la structure et la nature des processus décisionnels peuvent fortement varier – ne sont pas uniquement des organisations ou des associations de personnes, mais produisent aussi elles-mêmes des biens et des services économiques en utilisant le « capital » social dont elles disposent (par exemple des initiatives d'économie sociale). Qui plus est, dans beaucoup de pays en développement, c'est précisément grâce à ces initiatives collectives que la population parvient tout de même à (sur)vivre.

Tout comme les acteurs économiques, les organisations de la société civile ne forment pas un grand groupe homogène, mais connaissent une grande diversité, comme le montre aussi la définition. Cette diversité est une plus-value et constitue la base de la création d'un tissu social solide dans la société.

Dans ce processus de développement, comme dans tous les autres domaines de la société, la **lutte contre la pauvreté et l'inégalité** est une responsabilité partagée, où les différents acteurs développent ensemble une politique orientée vers la redistribution des richesses et vers l'offre de services publics, collectifs et privés, ainsi que leur financement. Cette responsabilité est aussi une responsabilité mondiale, basée sur la solidarité internationale. Cette **solidarité internationale** part d'un approche basée sur les droits et vise la transformation de la société globale en une société durable et inclusive : par la lutte contre la pauvreté, l'inégalité, l'exclusion sociale et la vulnérabilité et par leur prévention structurelle.

Cadre 5. Un processus de développement inclusif : c'est possible !

Ce processus de développement n'est pas nouveau, il est d'ores et déjà repris par l'Organisation internationale du Travail (OIT). Cette institution spécialisée de l'ONU, compétente en matière de politique sociale, organise chaque année une conférence qui réunit des représentants d'employeurs, de travailleurs et d'États dans un **dialogue tripartite**, afin de donner forme à cette politique par des conventions et des recommandations internationales. Ensemble, ils essaient d'ajouter leur pierre à l'édification d'une société plus durable et inclusive, où la solidarité et la justice sociale forment les pierres angulaires.

Ces dernières années, de grands pas ont été réalisés sur le plan de la **reconnaissance des organisations de la société civile en tant qu'actrices dans le processus de développement**. Dans le contexte du débat autour de l'efficacité du développement, le rôle et la contribution des organisations de la société civile ont été reconnus au niveau international. Cette reconnaissance a été le résultat d'un long processus qui a débuté à Paris (2005), où la société civile n'a pas été impliquée, s'est poursuivi à Accra (2008), pour se terminer à Busan (2011), où la contribution propre de la société civile est reconnue comme suit : « *Les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle déterminant dans la possibilité pour les personnes de faire valoir leurs droits, dans la promotion des approches fondées sur les droits, dans la définition des politiques de développement et de partenariats, et dans leur mise en œuvre. Elles assurent aussi la fourniture de services dans des domaines venant en complément à ceux fournis par l'État. Par conséquent, nous nous appliquerons à :*

a) *Respecter pleinement nos engagements respectifs en vue de permettre aux OSC de jouer leur rôle d'actrices indépendantes du développement, en veillant tout particulièrement à créer un environnement cohérent avec les droits internationaux agréés, propice à une maximisation de leur contribution au développement. (...)^v »*

Tout comme pour les États au niveau national, le défi des organisations internationales consiste à mettre en place, au niveau mondial, un processus de développement inclusif : avec un cadre dans lequel les États, les acteurs économiques et les organisations de la société civile peuvent entamer un dialogue entre eux et dont le résultat est contraignant pour toutes les parties (régulation).

Conclusion

Le processus de développement inclusif, basé sur un dialogue structurel et sur la collaboration entre les différents acteurs, est un processus qui est :

- Inclusif et légitime, car il implique tous les acteurs dans le processus de développement de la société, y compris les organisations de la société civile ;
- Émancipateur, car il se base sur une approche fondée sur les droits, sur la participation de tous et sur les principes de solidarité et de justice sociale ;
- Coopératif, car il organise un dialogue social structurel entre les différents acteurs.

IV. Conclusion : construire une société durable et inclusive

Pour Solidarité Mondiale et ses partenaires dans le Nord et dans le Sud, le processus de développement inclusif est la base d'une société de développement durable et inclusif. **Durable**, car l'économie, l'écologie et le social se développent de concert ; **et inclusif**, car les organisations de la société civile participent au processus de développement de la société au niveau local, national et mondial via un dialogue structurel. Une société civile forte est nécessaire afin de garantir cette inclusion, car elle organise les personnes et leur permet de participer dans le développement de la société en tant qu'acteur à part entière. Il incombe aux deux autres acteurs, les acteurs économiques, les États et, par extension, les organisations internationales, de leur donner cette place pour qu'ils puissent jouer ce rôle. L'État, en tant qu'acteur principal dans l'organisation publique de la société, a la responsabilité d'assurer l'encadrement et la régulation nécessaires :

- En créant un **cadre juridique à la fois macro-économique et macro-social** : un cadre qui associe développement économique, écologique et social, qui ancre le rôle de la société civile de manière institutionnelle et lui permet de se développer, et qui est juridiquement contraignant pour les différents acteurs de la société ;
- En établissant un **dialogue structurel entre les différents acteurs**, l'État, les acteurs économiques et la société civile ;
- En **finançant de manière structurelle** les organisations de la société civile, tant au niveau local et national qu'international, afin de leur permettre de jouer leur rôle d'acteur à part entière ;
- En instaurant une **collaboration régulée avec les acteurs économiques**, basée sur une politique de travail décent et de redistribution des richesses créées par le biais de la protection sociale. Dans la collaboration avec le secteur privé, la priorité doit aller aux acteurs économiques locaux et nationaux.

V. La stratégie de WSM : les mouvements sociaux comme acteurs de changement

Solidarité Mondiale part de la conviction que ce processus inclusif doit être le moteur du développement, et collabore avec des mouvements sociaux à travers le monde en vue d'une société durable et inclusive au niveau local, national et international : une société où la solidarité et la justice sociale sont des valeurs partagées. Le développement d'une société civile forte – dans laquelle les mouvements sociaux jouent un rôle important – est ici essentiel : un pouvoir social qui, aux côtés du pouvoir économique et du pouvoir politique, est capable de participer aux processus décisionnels et

qui est également reconnu dans ce rôle par les autres acteurs. C'est uniquement par cette participation de la société civile qu'il est possible de développer et de mettre en œuvre une politique durable, où l'économie, le social et l'écologie se développent de concert.

Solidarité Mondiale collabore avec des mouvements sociaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine. À ce titre, elle s'appuie sur l'expérience et les réseaux existants au sein du Mouvement ouvrier chrétien MOC et ACW dans le Nord et dans le Sud pour organiser cette coopération. La mobilisation du mouvement ouvrier en Belgique est nécessaire pour faire le poids en Belgique, en Europe et au niveau international, mais également pour mobiliser l'expertise et le financement nécessaires, développer des réseaux, organiser des actions politiques et finalement, appuyer le **processus commun de développement dans le Nord et dans le Sud**. Qui plus est, dans ce processus de développement commun et inclusif, le Nord et le Sud sont liés de façon inhérente : s'ils ne veulent pas être dressés les uns contre les autres, les travailleurs dans le Sud et ceux dans le Nord ont besoin les uns des autres pour imposer le respect de leurs droits ; les mouvements sociaux qui revendiquent le respect du droit à la protection sociale, doivent s'unir au Nord et au Sud afin de pouvoir faire face aux attaques masquées en mesures d'austérité. Nous tous, habitants de cette planète, devons être prêts à faire la transition nécessaire vers des modèles de consommation et de production garantissant un avenir aux générations futures. Un développement durable et inclusif est une responsabilité partagée, dans le Nord comme dans le Sud. Car dans le monde globalisé de demain, les droits du travail et la protection sociale seront l'affaire de tous, ou de personne.

V.1. Les mouvements sociaux en lutte pour le changement social

Les mouvements sociaux peuvent apporter une contribution essentielle à ce développement durable et inclusif, grâce à leur stratégie visant le changement social de la société. Ainsi, les mouvements sociaux sont **une force transformative**, qui part de la base et se construit (bottom-up) : la base indique comment elle veut concrétiser la solidarité et la justice sociale, et de quelle manière elles doivent s'attaquer aux différentes formes de pauvreté, d'exclusion sociale, d'inégalité et de vulnérabilité.

Des gens s'associent dans des mouvements sociaux tels que des syndicats, des mutuelles, des coopératives, des organisations socio-culturelles, etc. et organisent de cette manière leur propre assurance-maladie, veillent ensemble à ce que leurs droits du travail soient respectés, créent eux-mêmes en tant que groupement les services essentiels auxquels ils n'ont pas accès aujourd'hui. C'est grâce à ces organisations que la majorité des personnes aujourd'hui exclues, parvient malgré tout à survivre dans le Sud. Les mouvements sociaux apportent ainsi une contribution essentielle à un développement durable et inclusif au niveau local, national et international. Qui plus est, ils visent à ancrer structurellement cette contribution par une stratégie axée sur le **changement social** : ils conscientisent les gens à l'exclusion sociale et l'inégalité, à la pauvreté et la vulnérabilité, et encouragent la société à prévenir et combattre celles-ci par des actions collectives.

Cadre 6. La contribution des mouvements sociaux au développement

- Les mouvements sociaux contribuent à la démocratisation participative et à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels. Cette contribution renforce la légitimité du processus de développement parce que les mouvements sociaux impliquent les groupes généralement exclus : travailleurs informels, femmes et jeunes, etc. Il s'agit par exemple de syndicats collaborant avec l'État et les entreprises pour le respect des droits des travailleurs domestiques.

- Ils ont un rôle à jouer au sein des systèmes de protection sociale et contribuent à la cohésion sociale en assurant une redistribution dans la société ; ceci par le biais de la transformation (changement de structures), de la promotion (création de services) et de la protection (accès pour les plus vulnérables). Il s'agit par exemple d'assurer un accès aux soins de santé par la mise en place de mutuelles couplées à des initiatives de l'économie sociale.
- La production de biens et de services par des initiatives socio-économiques collectives et solidaires, qui assure la survie d'une grande partie de la population. Il s'agit par exemple d'initiatives de microcrédits, d'initiatives agricoles axées sur la souveraineté alimentaire, de banques céréalières, de la solidarité familiale chez les travailleurs migrants, etc.
- Les mouvements sociaux apportent également leur contribution financière au processus de développement. Ils mobilisent quantité de moyens sous forme d'épargne-crédit, de capital humain, notamment par le travail bénévole, d'organisations collectives, etc.
- Enfin, les mouvements sociaux offrent la formation, la sensibilisation et l'action collective, qui prend racine dans des convictions humaines, spirituelles, écologiques et culturelles. Ceci fait partie de la richesse d'une vie associative organisée au niveau local, national et international, et qui garantit une cohésion sociale.

Pour que se forme une société civile solide, un pouvoir social comme nous l'envisageons dans le processus de développement inclusif, les **mouvements sociaux** ont un rôle important à jouer. Le grand défi des organisations de la société civile est de s'organiser entre elles, tant au niveau local et national que mondial, de se professionnaliser et de s'internationaliser autour de valeurs partagées avec des organisations de même sensibilité à travers le monde. Des mouvements sociaux forts, indépendants et représentatifs peuvent prendre l'initiative dans l'organisation de cette société civile – un tissu constitué de petites, moyennes et grandes organisations sociales : par le développement de réseaux, de synergies et d'actions communes, ils incitent la société à plus de changement social :

- **“Faire mouvement”** est à la base de tout mouvement social : sa tâche consiste à s'adresser aux gens, à les organiser (jeunes et âgés, hommes et femmes, travailleurs dans le formel et l'informel, urbains et ruraux, etc.), à former des gens et à les sensibiliser à leurs droits, à offrir des services adaptés, etc.
- Plus il y a de « mouvement », plus grande est **sa force de transformation**, de changement social : un mouvement social qui se développe bien (de la base à la tête), qui s'organise de manière démocratique et participative et qui se gère de façon transparente, peut peser davantage dans ses relations avec les autres acteurs de la société.
- En outre, il est important que les mouvements sociaux **fassent réellement partie du tissu institutionnel** : leur impact ou leur capacité d'actions « transformatives » dépend en grande mesure du degré de reconnaissance et d'implication effectives dans le processus de développement.

Des mouvements sociaux dans le Nord et le Sud sont partenaires dans le changement social qu'ils visent : en collaboration avec les organisations constitutives du Mouvement ouvrier chrétien MOC et ACW, Solidarité Mondiale appuie les mouvements sociaux, et les réseaux et les liens de coopération que ceux-ci mettent en place dans le Sud afin d'augmenter leur impact : non seulement dans les pays mêmes, afin de répondre à des réalités concrètes, mais également par-delà les frontières, afin de chercher avec des mouvements sociaux de même sensibilité des solutions à des problèmes communs et transfrontaliers.

Le genre de changement pour lequel luttent des mouvements sociaux dépend naturellement aussi du thème. En tant que mouvement de travailleurs, nous misons sur nos thèmes clés : la protection

sociale et les droits du travail, avec une attention particulière pour l'économie sociale, le genre et les jeunes.

Cadre 7. Mouvements sociaux en République Dominicaine : la synergie en action^{vi}

Dans la région Caraïbe, la République dominicaine fait partie des pays dont le développement est le plus rapide, avec un taux de croissance d'environ 7%, une industrialisation soutenue axée sur les exportations vers les Etats-Unis et un secteur tertiaire en rapide progression. Mais ce développement ne profite pas à la majorité des Dominicains : 10% de la population, la plus aisée, bénéficie de plus de 40% des richesses; 56% de la population active relève de l'économie informelle, et dans l'économie formelle, les nombreuses personnes qui travaillent dans les zones franches ne parviennent pas à faire respecter leurs droits essentiels.

Les mouvements sociaux **CASC, Amussol et Mosctha** déploient des stratégies pour parvenir à un développement durable et inclusif en République dominicaine. Avec succès, grâce à la bonne collaboration entre les différentes organisations, par exemple par rapport aux travailleurs du secteur informel. Ainsi la CASC, le plus grand syndicat du pays et actif dans différents secteurs de l'économie formelle, a développé une stratégie pour réunir les travailleurs de l'économie informelle et les affilier au syndicat. Cela n'a pas seulement mené à des conditions de travail améliorées, mais a également permis à Amussol, la caisse de sécurité sociale du syndicat, de pouvoir donner accès à la sécurité sociale à ce grand groupe de personnes. Et Mosctha également, une organisation qui réunit des migrants haïtiens en République dominicaine, leur fournit entre autres des services médicaux et défend leurs droits auprès des autorités, a contribué à cette synergie : les nombreux Haïtiens dans le pays, travaillant souvent dans le secteur informel, ont ainsi accès à la CASC et à Amussol et les nombreux services que ceux-ci offrent.

La force de CASC, d'Amussol et de Mosctha est la **forte synergie** entre elles. Cette synergie croissante va du niveau local (par des actions communes) au niveau national et a son impact au niveau politique. Elles parviennent à offrir un large éventail de services à leurs membres, et se renforcent mutuellement en menant ensemble leurs campagnes et leurs actions politiques. Et le résultat s'en ressent : grâce à cette énergie et un appui large, Amussol est depuis 2011 membre de la Plateforme nationale pour la Sécurité sociale et a pu de la sorte amener les autorités à faire un premier pas important vers un dialogue tripartite entre l'Etat, le secteur informel et les principaux organismes de sécurité sociale.

V.2. La stratégie de Solidarité Mondiale et ses partenaires : la lutte pour un travail décent

Afin de construire une société durable et inclusive, Solidarité Mondiale et ses partenaires sont convaincus que le travail décent constitue une stratégie politique cruciale. Le concept du travail décent a été lancé et est promu activement par l'Organisation internationale du Travail (OIT) ; il repose sur quatre piliers : le **travail librement choisi et productif** (1) où les **droits internationaux du travail** – entre autres les normes fondamentales du travail – sont respectés (2), un travail donnant accès à la **protection sociale** (3) et où les travailleurs sont entendus par le biais d'un **dialogue social** (4).

Solidarité Mondiale et le Mouvement ouvrier chrétien en Belgique collaborent avec des mouvements sociaux partout dans le monde pour un changement social sur le plan du travail décent : des initiatives dans l'économie sociale (création d'emploi), la lutte pour le respect des droits du travail, le

développement et l'extension de la protection sociale à des groupes qui en sont privés, et l'imposition et le renforcement d'un dialogue social où les employeurs rejoignent la table de négociation. Il s'agit de coopératives où les personnes s'octroient mutuellement des crédits afin de fonder (ensemble) un commerce ou une activité pour se pourvoir d'un revenu ; il s'agit de syndicats qui défendent les intérêts des travailleurs dans les entreprises et y œuvrent pour de meilleures conditions de travail ou rassemblent des travailleurs informels et leur donnent accès à la protection sociale ; il s'agit de mutuelles qui organisent les personnes pour qu'ensemble, ils prennent en mains leur droit à des soins de santé accessibles et qualitatifs.

V.2.1. La transformation sur le plan de la protection sociale^{vii}

La protection sociale est un des domaines qui peut contribuer à la transformation vers une société durable et inclusive, avec plus de solidarité et de justice sociale. La protection sociale comprend en effet un ensemble de mesures de prévention (par exemple le développement de la sécurité sociale), de protection (par exemple des formes d'assistance pour les plus démunis) et de promotion (« empowerment », le renforcement des personnes dans leur développement), qui ont pour objectifs la prévention et la diminution de l'exclusion sociale et de l'inégalité, de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Le but de cette transformation est de parvenir à une politique nationale, intégrale et soutenue de la protection sociale : une politique qui est pilotée et encadrée par les Etats, qui s'appuie sur les différentes sortes de mesures et donc donne accès à tous à la protection sociale, et où tous les acteurs pertinents sont impliqués.

Les mouvements sociaux jouent un rôle important dans le développement de la sécurité sociale. En général, on peut distinguer 3 stratégies sur lesquelles s'appuient les mouvements sociaux afin d'améliorer et d'élargir la politique et les mécanismes existants de la protection sociale. Souvent, des stratégies différentes sont combinées afin d'augmenter l'impact. Par l'expertise ainsi développée depuis des années, il n'est que normal que les mouvements sociaux demandent leur reconnaissance en tant qu'acteurs représentatifs et structurels sur le plan de la protection sociale. Ces stratégies sont les suivantes :

- **L'élargissement des systèmes existants de protection sociale** : plus de mesures ciblées (pas seulement de la sécurité sociale et de l'assistance), pour plus de personnes (donc aussi pour des travailleurs de l'économie informelle et la population rurale).
- **Le développement d'initiatives d'économie sociale** au niveau local qui permettent directement aux personnes de pourvoir à leur subsistance propre et de travailler pour sortir de la pauvreté.
- **L'institutionnalisation des initiatives qu'ont développées les mouvements sociaux.** Par ces initiatives, les mouvements sociaux se sont constitué une énorme expertise sur l'élargissement de la protection sociale aux groupes vulnérables. Cette expertise doit être valorisée dans le cadre d'un dialogue structurel. Ce dialogue doit mener à l'institutionnalisation des initiatives réussies, ce qui signifie que celles-ci soient couplées aux systèmes existants. Ainsi, l'expertise des différents acteurs et la complémentarité des différents mécanismes sont mis entièrement à profit.

Cadre 8. Burundi: accès aux soins de santé par la transformation sur le plan de la protection sociale

Après une guerre civile de 13 ans, qui prit fin en 2006, la situation des soins de santé au Burundi était dramatique. Actuellement, ce n'est pas beaucoup mieux : en 2012, il y a à peine 1 médecin

pour 20.000 personnes, la mortalité infantile est de 168 pour 1000 enfants en-dessous de 5 ans, et il y a en moyenne 7 lits d'hôpitaux par 1000 habitants.

Dès lors, depuis la fin de la guerre, l'Etat burundais travaille dur pour développer un système de soins de santé. Un système qui doit donner accès aux soins de santé à tout le monde, par le biais d'une assurance-maladie universelle. Environ 85% de la population en est exclu actuellement. Les **mutuelles burundaises** se focalisent sur ce grand groupe. Elles veillent à ce que ces gens aient également accès à des services de soins de base et à des médicaments. Cela grâce à un système solidaire d'assurance-maladie où la plus grande partie des frais médicaux d'un patient est prise en charge par la mutuelle.

Afin d'augmenter leur impact et de devenir ainsi un réel acteur dans le secteur de la santé, les différentes mutuelles au Burundi ont rassemblé leurs forces et se sont organisées dans la **Plateforme des acteurs des mutuelles de santé au Burundi (PAMUSAB)**. Par le biais de cette plateforme, les mutuelles veulent être impliquées et appuyées par l'Etat dans le développement de soins de santé au niveau national. Impliquées, parce qu'en tant que mouvements sociaux, elles veillent à ce que les groupes de population pauvres et vulnérables dans la société aient accès à des soins de santé. Appuyées, parce que seule une institutionnalisation et donc un encadrement légal de ces mutuelles leur permet d'élargir leur champ d'activités. Elles parlent désormais d'une seule voix et, ensemble avec les autorités, les mutuelles veulent élaborer un système de soins de santé accessible à tous et une assurance-maladie à laquelle tous les Burundais peuvent souscrire.

La **MSAG, Mutuelle de Santé de l'Archidiocèse de Gitega**, partenaire de Solidarité Mondiale et des Mutualités Chrétiennes, est également membre de la plateforme. La plateforme réfléchit aujourd'hui à la place des mutuelles dans un système d'assurance-maladie obligatoire, une idée sur laquelle les autorités burundaises se penchent actuellement.

V.2.2. La transformation sur le plan des droits du travail ^{viii}

Les relations entre les travailleurs d'un côté, et les employeurs de l'autre, sont caractérisées par un rapport de force inégal. Le rééquilibrage ne peut être atteint que par l'introduction, le renforcement et l'application correcte des droits du travail. Ces droits du travail sont les règles qui doivent offrir aux travailleurs et travailleuses l'opportunité d'un travail décent et d'un épanouissement personnel à part entière. En d'autres mots, en leur attribuant effectivement ces droits, on évite de traiter les travailleurs comme des outils et leur travail comme de la marchandise.

La transformation visée par les mouvements sociaux sur le plan des droits du travail se focalise tant sur le développement des droits du travail que sur le respect de ceux-ci. Afin d'atteindre ces objectifs, les mouvements sociaux usent de différentes stratégies :

- **L'organisation et la représentation** : le rassemblement et l'association de travailleurs et travailleuses forment un premier pas important. Les personnes sont en effet à la base de tout mouvement social et visent ainsi ensemble la transformation sociale.
- **Le développement et la structuration de l'organisation** : il est important qu'un mouvement social se développe de la base, en impliquant celle-ci dans un processus de décision démocratique et transparent (participation). Plus un mouvement se développe, plus sa force augmente pour réaliser le changement social.
- **L'offre de services** : sur la base des besoins des membres, les mouvements sociaux développent tout un éventail d'offres. Il s'agit de formations sur les droits du travail, de

formations professionnelles, etc. Mais ils assistent également leurs membres en leur offrant des conseils, des recommandations ou en les défendant quand ceux-ci font appel à eux.

- **Le dialogue social** : il s'agit ici de toute sorte de négociations, de concertations ou simplement d'échanges d'informations entre des représentants gouvernementaux, les employeurs et les travailleurs sur diverses questions ; ce dialogue représente pour eux un instrument politique, économique et social.
- **L'action collective** : de par leur poids collectif, les mouvements sociaux peuvent mobiliser leurs membres pour des actions collectives telles que des campagnes, des mobilisations, des marches de protestation, des grèves, afin de renforcer leurs exigences.
- **L'action politique** : il est important que les propositions et les revendications des mouvements sociaux soient appuyées par des décideurs politiques. Au travers du plaidoyer et de l'action politiques, les mouvements sociaux recherchent un appui pour mettre leurs propositions et leurs revendications à l'agenda politique.
- **Synergie** : en raison des multiples défis et besoins de leurs membres, et de la complexité du monde du travail (secteur formel versus informel, ou les catégories spécifiques des travailleurs telles que les jeunes ou les femmes, etc.), les mouvements sociaux cherchent de plus en plus de coopérations et de synergies avec d'autres mouvements sociaux. En travaillant ensemble, les mouvements sociaux essaient d'augmenter leur impact.

Cadre 9. Inde : Enfin, justice est faite pour le personnel domestique

« Jamais vu, jamais entendu, jamais su » - c'est le titre d'un livret édité fin années '90 par le **National Domestic Workers Movement** (NDWM) en Inde. C'est le résumé parfait des histoires racontées par les femmes domestiques. Cachées et oubliées, des histoires qui font penser à l'esclavage. Un groupe immense de travailleuses qui étaient exclues de toute reconnaissance : pas de statut, pas de droits.

C'est en 2011 qu'il y eut enfin un changement. En particulier grâce à la propre force des travailleuses domestiques. Depuis plus de 25 ans, 2 millions d'entre elles s'unissent dans le National Domestic Workers Movement en Inde, qui a ainsi largement contribué à l'approbation finale de la Convention 189 de l'OIT, portant sur le travail décent pour le personnel domestique : par cette convention, des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des quatre coins du monde reconnaissent le travail domestique comme un travail spécifique et fixaient des droits du travail pour ce groupe exclu.

Avant que le thème ne vienne à l'agenda de l'Organisation internationale du Travail en 2010, le NDWM jouait déjà un rôle important en Inde de mobilisateur de la société civile, des syndicats et des mouvements sociaux autour de cette problématique, et de sensibilisateur auprès des décideurs politiques. Cela a porté ses fruits : grâce au plaidoyer ciblé, aux campagnes de sensibilisation communes et aux actions de protestations, le NDWM a réussi à faire évoluer le gouvernement indien d'une attitude critique à l'origine, à une attitude et un vote constructifs en faveur d'une Convention et d'une Recommandation de l'OIT.

Mais il y a encore du pain sur la planche. Grâce à la Convention de l'OIT, les travailleuses domestiques ont bel et bien conquis des droits, ce qui les protège mieux, mais cela ne signifie pas pour autant que la situation concrète de leur travail se soit améliorée. Les droits ne sont pas accordés et appliqués par définition ! Les travailleuses domestiques en sont plus conscientes : pour faire respecter réellement leurs droits, elles devront continuer à se réunir, elles devront continuer à mener des actions et à faire du plaidoyer.

VI. Conclusie. Solidarité Mondiale dans le Nord et dans le Sud : des partenaires dans la solidarité internationale

Au 21^e siècle, la coopération au développement n'est plus l'histoire d'un simple transfert de fonds du Nord vers le Sud. C'est une histoire de solidarité internationale dans le Nord et dans le Sud, en Occident et ailleurs. C'est une responsabilité de tous pour la lutte contre la pauvreté et l'inégalité, l'exclusion et la vulnérabilité et leur prévention structurelle, au présent et pour les générations futures. Dès lors, cette solidarité internationale ne peut se limiter à une lutte directe contre la pauvreté uniquement, mais implique également une approche axée sur la revendication et le renforcement des droits de tous pour aboutir à une société mondiale plus juste. Dans ce sens, nombre de nos initiatives sont axées sur l'« internationalisation » d'activités. Les gens, au Nord comme au Sud, montrent que leurs activités impliquent toujours une dimension et une responsabilité internationales. Il s'agit de faire comprendre aux organisations ici et là-bas que la réussite de leurs actions de transformation dépend des efforts qu'ils fourniront par rapport aux dimensions et aux réseaux internationaux !

Afin de contribuer à cela de manière structurelle, Solidarité Mondiale développe des actions dans le Nord également : en créant des partenariats entre mouvements sociaux au Nord et au Sud, en développant et en élargissant la base qui appuie la solidarité internationale à travers l'éducation et la communication, en plaçant les personnes, les cultures, les sociétés et les institutions sur un même pied d'égalité, de manière à ce qu'elles apprennent les unes des autres. Mais aussi au niveau politique, dans le Nord et dans le Sud, en œuvrant pour une société mondiale plus juste. Au départ d'une large base au Nord et au Sud, Solidarité Mondiale a la volonté de contribuer à la création d'une société civile forte : en continuant à placer à l'agenda politique les droits économiques et sociaux collectifs de l'Agenda pour le Travail Décent, et en œuvrant pour la reconnaissance et l'ancrage institutionnel du rôle et de la contribution des mouvements sociaux, au niveau politique.

Notes

ⁱ Le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) et le Algemeen Christelijk Werknemersverbond (ACW) sont les coupes des organisations chrétiennes des travailleurs en Belgique francophone et en Flandre. Les organisations constituant les coupes sont les suivantes : le syndicat (CSC-ACV), les mutalités (ANMC-LCM), le mouvement des adultes (Equipes Populaires, KWB), le mouvement de femmes (Vie Féminine-Femina), le mouvement de jeunesse (JOC-KAJ) et les mouvements pour les seniors actifs (UCP-Okra 55+).

ⁱⁱ World Bank, *World Development Indicators 2011*; ILO, *Statistical Update on Employment in the Informal Economy*, ILO Department of Statistics, June 2011, http://laborsta.ilo.org/sti/DATA_FILES/20110610_Informal_Economy.pdf.

ⁱⁱⁱ Joseph Stiglitz, *Making Globalization Work*, 2006; Paul De Grauwe, *de Onvoltooide Globalisering*, 2007; Dirk Barrez, *Van verontwaardiging naar verandering*, 2011; Slavoj Zizek, *First as Tragedy, then as Farce*, 2011; Paul Verhaeghe, *Identiteit*, 2012.

^{iv} Définition du Forum ouvert sur l'efficacité du développement des OSC, http://www.cso-effectiveness.org/home_091

^v Fourth High Level Forum on Development Effectiveness (2011), *Busan Partnership for Effective Development Co-operation*, art. 22, <http://www.aideffectiveness.org/busanhlf4/en/component/content/article/698.html>

^{vi} HIVA et WSM, "Synergy in action – The Dominican Republic workers movement," 5 Case Studies on actions, 2012.

^{vii} WSM, CSC et MC, *La protection sociale : une question de changement social. Vision et stratégie des mouvements sociaux*. WSM Rapport Thématique Mondial n° 2, 2010. <http://www.wsm.be/fr/cherche-par-theme/protection-sociale>

^{viii} WSM et CSC, *Les droits du travail : les règles du jeu du monde du travail. Vision et stratégies des mouvements sociaux*. WSM Rapport Thématique Mondial, 2012.